

COMMISSIONS D'AGENCE

A titre indicatif

Barème applicable à compter du 1^{er} Avril 2017

LOCATIONS A USAGE D'HABITATION

- Mise en place du locataire
(Visite du logement, Constitution du dossier, Rédaction du bail)
8.00€ par M2
(Maximum : étude en fonction de
L'état du logement et de sa situation)
- Etablissement de l'état des lieux
3.00€ par M2
(Maximum : étude en fonction de
L'état du logement et de sa situation)

VENTE SUR IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION

De 1 à 49 999€
De 50.000 € à 100.000€
De 100.001€ à 150.000€
De 150.001€ à 200.000 €
De 200.001 € à 250.000 €
250.001 € et plus

10 % TTC du prix net vendeur
8 % TTC du prix net vendeur
7 % TTC du prix net vendeur
6 % TTC du prix net vendeur
5 % TTC du prix net vendeur
4 % TT du prix net vendeur

Avec un minimum de 6000 € TTC excepté pour les lots de parking et garage : forfait de 2400 € TTC

1€ pour 1000€ TTC

Estimation immeuble a usage d'habitation
Offerte dans le cas de prise d'un mandat de vente exclusif et à défaut facturée.

LOCATIONS A USAGE COMMERCIAL OU DE BUREAUX

10% TTC du loyer de la première période triennale et du montant du droit au bail éventuel
(Minimum de 5 400€ TTC)

Comprenant : - Recherche du locataire
- Rédaction du bail

VENTE LOCAUX COMMERCIAUX ET FONDS DE COMMERCE

13% TTC du prix de vente (Minimum de 7 500€ TTC)

Estimation local commercial ou fonds de commerce
En cas de vente dans le cadre d'une liquidation judiciaire

200.00€ TTC
Honoraires spécifiques

HONORAIRES DE CONSEIL ET SPECIFIQUE

Conseil en transaction de fonds de commerce
Montage de dossier immobilier ou fonds de commerce
dans le cadre d'une liquidation judiciaire

75.00€ TTC
de l'heure
150.00€ TTC

Montage de dossier dans le cadre d'une reprise de société en redressement judiciaire

SUR DEVIS

Le montant des honoraires est à la charge de la partie indiquée sur le mandat.